



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 20 mars 2023

Présidente : Madame Isabelle MANGIN
Secrétaire de séance : Madame Nadine HERRMANN

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 33
Date de la convocation : 14 mars 2023
Date de publication : 27 mars 2023

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN Alexandre,	CUINET Jean-Pierre,	Patricia, MBITEL Mohamed,
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,	ROCHE Paul,	PECHINOT BOURGEOIS-REPUBLIQUE	
MARCHAND Sylvette,	Jacques, FICHERE Jean-Pascal,	Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT	
CHAMPANHET Stéphane,	REBILLARD Jean-Michel,	Hervé, JARROT-MERMET	
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	CRETIN-MAITENAZ Blandine,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET	
GERMOND Daniel, DRAY	CERNELA Patrice, LEFEVRE	Timothee, MUGNIER Christine,	
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	Jean-Philippe, DELAINE Isabelle,	HERRMANN Nadine	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	JEANNET Nathalie, ANTOINE		

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER Catherine donne procuration à DELAINE Isabelle, HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, GRUET Justine

Objet : Demande de subvention à la DRAC pour la mise en oeuvre du Label "Ville d'art et d'histoire"

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Labellisée « Ville d'art et d'histoire » par le ministère de la Culture depuis 1992, la Ville de Dole engage chaque année des actions de documentation, médiation et valorisation de son riche patrimoine.

En 2023, le service patrimoine qui conçoit et met en œuvre ces actions a programmé les opérations suivantes :

- Conception et organisation d'une exposition estivale consacrée au lien entre Dole et les anciens Pays-Bas (en particulier avec la Ville de Malines) ;
- Organisation d'une exposition-dossier consacrée au 600^e anniversaire de la fondation de l'Université de Dole. Soutien logistique à l'organisation d'une conférence sur le sujet le 20 juin 2023 ;
- Coordination des Journées Européennes du Patrimoine, les 16-17 septembre 2023 ;

- Programmation et conception de « Rendez-vous patrimoine », visites guidées exceptionnelles de la ville, sur un thème ou un lieu précis, en lien avec l'actualité locale ou nationale, à destination des habitants. Ces visites seront menées, autant que possible, par un guide-conférencier et un professionnel du patrimoine (artisan d'art, universitaire, conservateur, restaurateur, etc.) ;
- Programmation et conception de visites estivales à destination des touristes, en collaboration avec l'office de tourisme.

Par ailleurs, le service patrimoine continuera à assurer ses missions fondamentales :

- Renouvellement de la convention de labellisation « Ville d'art et d'histoire » : établissement d'un bilan, écriture d'un projet et réunion d'un comité de suivi ;
- Offre de médiation pour les publics scolaires. Conception d'un catalogue de l'offre pédagogique, à destination des enseignants ;
- Formation des guides-conférenciers ;
- Inventaire du patrimoine bâti et mobilier appartenant à la Ville de Dole, recherches et documentation pour envisager une future valorisation ;
- Enrichissement du fonds de documentation historique et patrimoniale ;
- Etablissement d'un inventaire de la signalétique patrimoniale en ville. Restauration, remplacement ou installation de panneaux de médiation, en fonction des besoins.

Pour mener à bien ces opérations, la Ville de Dole sollicite un soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, d'un montant de 19 000 €, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement			
Actions	Dépenses	Recettes	
		Ville de Dole	DRAC
Médiation et valorisation du patrimoine (Journées Européennes du Patrimoine, rendez-vous patrimoine, expositions)	21 000 €	12 000 €	9 000 €
Fonctionnement du service (renouvellement du label, inventaire, documentation)	14 000 €	7 000 €	7 000 €
Médiation scolaire / Éducation artistique et culturelle	6 000 €	3 000 €	3 000 €
Totaux	41 000 €	22 000 €	19 000 €
Taux de participation		54%	46%

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 15 mars 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour les actions menées dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire,
- **DE SOLLICITER** la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

SCRUTIN POUR : 33
 CONTRE : 0
 DONT 2 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Patrimoine
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Fait à Dole, le 20 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Monsieur Jean-Baptiste GAGNON



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20230320-DCM2023011-DE
Date de télétransmission : 23/03/2023
Date de réception préfecture : 23/03/2023